

(Traduction)

TÉMOIGNAGES

(Enregistrement électronique.)

Le jeudi 16 mars 1967

Le **Président**: Messieurs, je crois que nous pouvons commencer d'une manière non officielle la prise des témoignages, afin de savoir où nous en sommes lorsque viendra le temps de se prononcer au sujet du bill.

J'invite maintenant le parrain du bill, M. Gordon Fairweather, député, à nous présenter officiellement l'agent parlementaire et ainsi s'occuper de son devoir. Si vous n'avez aucune déclaration à formuler, je vais simplement indiquer que vous êtes le parrain du bill.

M. Fairweather: Je suis ici pour m'occuper du parrainage du bill, geste que j'accomplis sans honoraire. J'ai le plaisir de vous présenter M. Meredith Fleming, agent parlementaire, et les membres de la direction de la compagnie.

M. Irvine: Pourriez-vous nous indiquer, monsieur le président, lequel est M. Fairweather?

Le **Président**: Oui, je l'ai vu en plusieurs occasions de votre côté de la Chambre et je présume qu'il est bien connu de tous. Je veux parler de nul autre que de M. Gordon Fairweather, député de Royal, distingué citoyen du Nouveau-Brunswick, ci-devant procureur général et étudiant notoire des affaires parlementaires.

Nous sommes donc en mesure de poursuivre notre travail officiellement. J'invite M. Fleming, l'agent parlementaire, à nous présenter les témoins et à nous faire une déclaration liminaire qui sera suivie par les observations du surintendant des assurances.

M. Meredith Fleming, C.R., (agent parlementaire): Merci, monsieur le président. Je suis agent parlementaire de même que l'un des promoteurs de la société envisagée. A ma droite se trouve le Dr J.O. Lockhart, l'un des promoteurs et, à sa droite, M. W.S. Major, de Toronto.

Il s'agit d'une requête tendant à constituer en société une compagnie d'assurance-vie qui exercera son commerce conjointement avec *Physicians Services Incorporated* en ce qui concerne l'assurance-vie.

Durant les 20 ans de son existence, et surtout depuis quelques années, nous, les dirigeants de *PSI*, nommément moi-même comme conseiller juridique, le Dr Lockhart à titre de président et M. Major à titre de directeur général, avons constaté que la concurrence des autres sociétés d'assurance-santé nous désavantageait dans la vente de nos services, limités à la santé seulement. Les syndicats, les puissantes sociétés et les groupes importants demandent de plus en plus une protection quant à la vie, liée aux services de santé. C'est pourquoi *PSI* veut travailler conjointement avec une société d'assurance.